

## **Allocution du Président**

Chers collègues, en ce deuxième mardi d'octobre, jour prévu par notre constitution pour la rentrée parlementaire, merci tout d'abord de la confiance que vous venez de me renouveler ainsi qu'aux membres du Bureau de notre Assemblée.

Je continuerai à mettre tout en œuvre pour – avec les membres de la Conférence des présidents, les membres du Bureau et de la Questure – permettre à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'aux membres du personnel et de la presse de travailler dans les meilleures conditions possibles. Et cela, même si pour le Parlement la situation financière et budgétaire n'est pas non plus facile.

Malgré ce contexte, notre Assemblée s'est fait un devoir d'être solidaire et de participer à l'effort collectif, et continuera à agir de la sorte.

Permettez-moi donc de rappeler – parce qu'on oublie vite – que notre Bureau a adopté voici quelques mois un plan d'économies d'un montant de 2.700.000 euros, qui a certes fait grincer quelques dents lors de son lancement mais qui aujourd'hui produit les effets attendus tant en matière d'économies que pour inscrire notre travail dans un contexte de développement durable.

Il faudra poursuivre ces efforts et rester vigilants tout en examinant de nouvelles pistes pour améliorer l'efficacité de notre fonctionnement sans pénaliser personne et surtout pas notre personnel.

Toutes les idées et suggestions sont d'ailleurs les bienvenues, surtout de la part de ce personnel.

Je souhaiterais ainsi rappeler ou signaler que nous avons adapté notre budget dans le cadre d'une dotation gelée.

Ensuite, je crois utile de répéter que nous avons diminué, avec effet rétroactif au 1er janvier 2012, nos indemnités parlementaires de 5 % et revu les indemnités pour fonctions spéciales en les diminuant de 5 à 20 % selon les types de fonctions.

Et enfin je crois aussi utile de signaler qu'un accord a été trouvé entre toutes les assemblées de ce pays pour revoir notre système de pension en allongeant la période de calcul, passant du 1/20 au 1/36, ainsi qu'en portant l'âge de la pension de 55 à 62 ans, et cela à partir de 2014, alors que les dispositions pour les autres régimes de pensions débiteront en 2016. Un accord entre les assemblées belges a également été conclu pour ce qui concerne la reconversion des membres du personnel du Sénat.

Cela devait être dit – comme il faut aussi redire – que nous sommes titulaires de mandats et non couverts par des contrats à durée indéterminée ou un statut.

Il faut, je crois, réaffirmer que l'État, pour bien fonctionner, a besoin d'institutions correctement dotées et d'élus ayant les moyens de mener à bien toutes leurs missions et engagements au service de la collectivité et de leurs mandants. Nous avons aussi les uns et les autres droit au respect et à ne pas être systématiquement sujets à la critique, ou victimes de la désinformation.

Ainsi par exemple je tiens à repréciser que tous les votes sous les trois dernières sessions ont été acquis avec près de 90 % de présences et que pratiquement aucune réunion de commission n'a dû être reportée faute de quorum.

Il s'agit là d'exemples concrets parmi d'autres qui prouvent le sérieux avec lequel vous accomplissez votre mission, et on est donc loin de l'image d'un hémicycle aux travées vides, entretenue en ignorant tout ce qui se fait en dehors des séances plénières pour garantir un travail de qualité. J'en veux pour preuve les commissions qui ont été organisées durant cette période de vacances, notamment au sujet de la situation en Syrie.

Chers collègues, il y a un peu moins d'un an – cela paraît déjà si loin – nous n'avions pas de gouvernement. Cinq cent quarante et un jours de négociation et d'affaires courantes ont marqué durablement le monde politique, et le monde parlementaire par la même occasion. Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler – même si beaucoup semblent l'avoir déjà oublié – le Parlement s'est adapté, nous avons pris nos responsabilités eu égard à cette situation qui, sans être inédite, fut, par sa durée, exceptionnelle. Nous avons agi avec réalisme, pragmatisme et bon sens, comme il faudrait toujours le faire.

Loin des commentaires désobligeants, loin des légitimes impatiences et incompréhensions des citoyens, les parlementaires ont travaillé, et beaucoup travaillé. Ainsi, depuis juillet 2010, ce sont près de 1 700 réunions de commissions et plus de 100 séances plénières, ce sont des milliers de questions écrites, des centaines de questions orales et des centaines de propositions d'initiative parlementaire. Je sais, on pourra toujours dire que c'est moins de réunions qu'en 1990 par exemple – on peut en effet toujours comparer et mettre en évidence ce qui ne va pas, présenter le verre à moitié vide plutôt qu'à moitié plein.

Je préfère, pour ma part, avoir une vision plus optimiste des choses et mettre plus en avant ce qui va bien, plutôt que systématiquement présenter ce qui ne va pas. Je préfère agir plutôt que subir et me plaindre.

Nous avons en effet besoin d'être positifs, nous avons besoin d'optimisme et nous devons être volontaristes. La longueur de la période d'affaires courantes a amené les parlementaires hors des chemins classiquement dévolus à nos activités. Je pense notamment aux dépôts de budgets en période d'affaires courantes en lieu et place de crédits provisoires.

Des textes importants ont été votés, dans tous les domaines. Le rythme de travail fut soutenu et chacun eut la possibilité d'exercer pleinement son droit de contrôle sur l'Exécutif. J'y ai veillé personnellement et y veillerai encore pour l'avenir. C'est un engagement ferme de ma part à l'égard de chacune et chacun d'entre vous.

Au-delà de la Présidence belge de l'Union européenne et de la Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne, nous pouvons nous targuer d'un beau développement de la diplomatie parlementaire. Outre les exemples précités, je rappellerai nos contacts avec l'OCDE, l'UIP, l'AWEPa, ....

Je ne vous abreuverai pas de chiffres ni de statistiques que vous pourrez retrouver dans le rapport d'activités qui vient de sortir mais je peux rappeler que plus de 50 délégations étrangères ont été reçues en nos murs, entre septembre 2010 et juillet 2012.

Nous avons également accueilli plus de 37 000 personnes, dont une toute grande majorité de jeunes.

Cela témoigne tant de notre volonté d'ouverture et de transparence que de l'intérêt, notamment du milieu scolaire, envers les activités à caractère citoyen, ce dont je me réjouis. Ce bilan, particulièrement positif en dépit des conditions très particulières dans lesquelles nous avons dû travailler, conforte ma certitude que, dès aujourd'hui, nous pourrions, nous devrions faire mieux encore.

Les réformes institutionnelles en cours, les mises en conformité avec les dispositions européennes et les grands chantiers mis en place par le gouvernement nous promettent tout, sauf le repos.

Je crois que nous devons et pouvons aussi assurer le gouvernement et les citoyens que la Chambre continuera à œuvrer pour que les textes présentés soient examinés avec le sérieux requis, au cours de débats en commission et en séance publique respectueux de chacune et chacun par-delà les appartenances philosophiques, politiques et linguistiques et où les principes de la démocratie sont respectés de façon absolue. Il importe que les textes soient votés dans les délais fixés, ce qui a toujours été le cas. Il en va de notre crédibilité à tous. Nous veillerons à une bonne coopération avec le Sénat.

De plus, sachez encore qu'il y a déjà 157 propositions de Loi et de résolution dont l'examen est en cours et que plus de 595 textes sont en demande d'inscription dans les commissions. Je sais que cela n'effraie personne, que chacun s'investira au mieux de ses compétences et de ses convictions, gardant en ligne de mire l'intérêt supérieur de l'État et celui de chaque citoyen.

En réaffirmant notre volonté commune de bien exécuter les missions qui nous sont confiées dans les délais impartis, pour les réussites passées et pour toutes celles à venir, pour votre disponibilité et votre engagement, pour vos critiques constructives et l'intérêt de vos propositions, pour votre créativité ou votre ténacité, pour vos doutes éclairés et vos remarques judicieuses, je vous remercie et vous redis ma disponibilité constante pour chacune et chacun d'entre vous. En ce début de session, je vous réitère le meilleur des mes encouragements et la sincérité de ma confiance en votre volonté de servir les idéaux de notre démocratie.